

**Distr. RESTRICTED
CRS/2021/CRP.28**

ORIGINAL: FRENCH

FOURTH INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM

Caribbean regional seminar on the implementation of the Fourth International Decade for the Eradication of Colonialism: charting a dynamic course for decolonization in commencing the Fourth International Decade and in the light of the coronavirus disease (COVID-19) pandemic, through commitment to mandate, collaboration, pragmatism and agility

**Parish of St. John, Dominica
25 to 27 August 2021**

STATEMENT BY

THE REPRESENTATIVE OF FRANCE

Séminaire du C24
Dominique (25-27 août 2021)

Intervention de la représentante de la France
Madame Marine de Carné-Trécesson
Secrétaire permanente pour le Pacifique sud

Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner la parole.

J'adresse également tous mes remerciements à la représentante de la Dominique pour le formidable accueil qui nous est réservé dans le bon déroulement de ces travaux.

J'ai l'honneur de m'exprimer devant vous dans le cadre de la longue coopération que la France entretient avec le C24 et les Nations-unies sur la question la Nouvelle-Calédonie. Je ne reviens pas sur le sujet de la Polynésie française, car vous connaissez notre position qui est celle de la Polynésie française elle-même et qui vient d'être exprimée par son distingué représentant.

Aujourd'hui, je suis donc ici pour poursuivre nos échanges et notre coopération sur la Nouvelle-Calédonie, que vous menez régulièrement avec le représentant permanent français à New-York. Mais cette année, nous arrivons à la fin du processus engagé depuis 1998 avec l'Accord de Nouméa, qui prévoyait comme vous le savez trois consultations. Les deux premières ont eu lieu en 2018 et 2020, avec le soutien des Nations-Unies, et elles ont abouti à un résultat favorable au maintien dans la République française. Le Congrès de Nouvelle-Calédonie a donc demandé le 8 avril la convocation de la 3^{ème} consultation.

Nous avons de ce fait commencé à engager les préparatifs pour cette dernière échéance, avec la visite à Paris fin mai-début juin d'une délégation des forces politiques calédoniennes et la soumission d'un document sur les conséquences du oui et du non, qui répondait d'ailleurs à une demande de votre comité spécial ainsi que des experts de l'ONU venus assister aux deux précédents scrutins. Ce document a fait l'objet d'un accueil positif et a été complété suite aux discussions menées à Paris. Il est maintenant diffusé en Nouvelle-Calédonie, pour éclairer les éléments du choix et la campagne électorale. A l'issue de la visite à Paris, la date du scrutin a par ailleurs été fixée au 12 décembre, afin de tenir compte des élections présidentielle et législative en France au printemps 2022.

Nous nous efforçons donc de préparer cette ultime consultation dans les meilleures conditions, avec le soutien de l'ONU, à travers la contribution à la révision des listes électorales, la sollicitation d'une nouvelle mission d'experts lors du scrutin et l'accompagnement du C24. Permettez-moi de saluer et de remercier les Nations-unies pour cette participation, afin que le processus puisse se dérouler au mieux, comme les experts l'avaient d'ailleurs reconnu lors des précédentes consultations et comme le Secrétaire général l'a lui-même relevé dans le message qu'il a bien voulu nous adresser à l'ouverture de ce séminaire.

Mais cette 3^{ème} consultation ne sera pas tout à fait le terme du processus, puisque quel que soit son résultat, une période transitoire de 18 mois s'ouvrira, afin de définir le nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie après l'Accord de Nouméa, soit au sein de la République française soit en dehors. La France ne demandera pas la suppression de la Nouvelle-Calédonie de la liste des territoires à décoloniser pendant cette période et à l'issue, en juin 2023, une nouvelle consultation aura lieu sur ce nouveau statut.

Il s'agit donc d'un moment important pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, dont le gouvernement est désormais présidé par un indépendantiste, de même que le Congrès. La population pourra donc s'exprimer en toute clarté et connaissance de cause.

Je réitère enfin, Madame la Présidente, l'invitation qui vous a été adressée ainsi qu'à tous les membres du C24, à réaliser une visite sur place, après celles qui avaient été effectuées en 2014 et 2018, en tenant compte des conditions sanitaires et des délais d'organisation d'ici le 12 décembre et je me tiens à votre disposition pour en examiner les modalités dans le respect de ces contraintes.

Je vous remercie./.